

# 6

## **Cadre stratégique proposé pour l'éducation des adultes**

Le cadre stratégique que nous proposons pour l'éducation des adultes en Ontario s'inspire de l'expérience d'autres administrations, des conseils fournis par les intervenants et des recommandations formulées dans les documents consultés.

### L'expérience d'autres administrations

Par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) et la collaboration intergouvernementale, les ministres de l'Éducation peuvent soutenir et améliorer la formation et l'éducation des adultes, qui se traduit en avantages socio-économiques, en partageant les connaissances spécialisées et les pratiques exemplaires et en établissant une définition et un cadre stratégique pour l'éducation des adultes au Canada.

Le CMEC a réalisé une enquête auprès des provinces et des territoires en juin 2003. À cette époque, seuls le Québec, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick avaient mis en place ou élaboraient des cadres stratégiques complets pour l'apprentissage continu.<sup>25</sup> L'Examen de l'éducation des adultes de l'Ontario n'avait pas encore débuté.

L'étude du CMEC comprenait un aperçu des tendances internationales en éducation des adultes et en apprentissage continu. Les constatations suivantes sont intéressantes pour l'Ontario :

- Les pays développés se concentrent sur l'éducation des adultes pour répondre aux besoins du marché du travail et font le lien entre l'éducation des adultes et le développement d'une économie durable du savoir. Ils mettent ainsi l'accent sur l'accessibilité par les groupes désavantagés et par les groupes ayant de faibles aptitudes en lecture et en écriture, et officialisent de plus en plus les programmes d'information et d'éducation.

- Le rôle des partenaires sociaux dans l'élaboration de la politique d'éducation des adultes s'est accru, en particulier par des partenariats entre les gouvernements, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les groupes communautaires.
- De plus en plus d'adultes cherchent à faire reconnaître leur acquis et leurs connaissances et compétences.
- Les intervenants étudient l'usage pertinent des technologies de l'information et des communications à l'appui de l'apprentissage continu.
- On utilise peu les résultats des études pour améliorer les principes et les pratiques de l'éducation des adultes.<sup>26</sup>

Le rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2003)<sup>27</sup> conclut que le facteur essentiel pour l'amélioration des possibilités d'apprentissage des adultes dans les pays membres consiste en une démarche intégrée relative aux politiques et aux pratiques touchant l'accès et la participation. Le rapport met en évidence cinq grands aspects des initiatives stratégiques :

- Rendre l'apprentissage plus attrayant pour les adultes en adoptant une démarche centrée sur l'apprenant qui s'appuie sur les principes de l'apprentissage des adultes, la flexibilité de la prestation des services, les politiques d'information et la reconnaissance des acquis.
- Des mesures visant à stimuler la formation liée à l'emploi à l'intention des travailleurs et des personnes sans emploi, qui mettent à contribution le secteur privé et éliminent les obstacles à la participation.
- Des incitatifs financiers favorisant l'investissement dans le capital humain des adultes, au niveau individuel et dans les entreprises, afin de stimuler la participation.

<sup>25</sup> Biss, John, op. cit., p. ii.

<sup>26</sup> Biss, John, op. cit., p. 10-12.

<sup>27</sup> Organisation de coopération et de développement économiques, *Au-delà du discours : politiques et pratiques de formation des adultes – points clés* (Organisation de coopération et de développement économiques, 2003), p. 8.

- Des démarches visant à améliorer la qualité de l'apprentissage des adultes, en s'appuyant sur le contrôle de la qualité et la mesure des résultats.
- L'adoption d'une démarche coordonnée mettant l'accent sur les partenariats entre les différents intervenants (gouvernements, entreprises, travailleurs, fournisseurs de services publics et privés, organismes communautaires, etc.).

Le rapport de l'OCDE conclut en soulignant l'importance d'une définition explicite des rôles des intervenants dans l'apprentissage des adultes (particuliers, entreprises, agents de prestation de services et gouvernements) en vue de la mise en œuvre réussie d'un cadre stratégique.

### **Cadre stratégique proposé**

Les éléments du cadre stratégique que nous proposons pour l'éducation des adultes ont pour objet d'orienter les planificateurs des programmes et les décideurs dans la mise en place d'un ensemble complet de programmes et de services répondant à leurs priorités et de créer des mécanismes de planification, de financement, de gestion et de reddition des comptes qui sont transparents et qui garantissent l'utilisation efficace et efficiente des ressources publiques.

Le cadre stratégique propose l'adoption de mesures dans six domaines clés :

1. L'investissement dans le perfectionnement des compétences
2. Les itinéraires des apprenants
3. L'accessibilité et l'inclusion
4. L'innovation et l'excellence dans l'enseignement et l'apprentissage
5. Le financement et la reddition des comptes
6. La recherche

### **1. L'investissement dans le perfectionnement des compétences**

- Éventail d'options de programmes en réponse aux besoins des apprenants – compétences linguistiques, lecture, écriture et calcul, rattrapage, possibilités d'achèvement des études secondaires, compétences liées au travail, stages d'éducation coopérative et de travail supervisé
- Programmes et services qui permettent de faire la transition à un niveau d'apprentissage supérieur, d'obtenir ou de conserver un emploi, de participer davantage à la vie communautaire
- Surveillance des nouvelles compétences requises
- Définition et surveillance des avantages socio-économiques de l'apprentissage des adultes
- Incitation des partenaires à investir dans l'apprentissage des adultes

### **2. Les itinéraires des apprenants**

- Valorisation et reconnaissance des acquis
- Outils communs et standards pour évaluer l'apprentissage et l'acquisition des compétences
- Validation des titres de compétences
- Information et orientation
- Repères d'apprentissage
- Partenariats visant la prestation de services
- Itinéraires clairs pour accéder à un travail ou à d'autres possibilités d'apprentissage comme les crédits et le diplôme d'études secondaires, la formation en apprentissage, les études postsecondaires
- Coordination et établissement de liens parmi les organismes de financement et de prestation de services
- Planification et coordination des services pour satisfaire les besoins locaux

### 3. L'accessibilité et l'inclusion

- Adaptations aux besoins des apprenants
- Élimination des obstacles à l'apprentissage
- Possibilités d'apprentissage près du domicile ou du lieu de travail
- Accès au soutien à la formation – gardes d'enfants, transports
- Prise de contact avec les apprenants pouvant être exclus
- Satisfaction des besoins culturels et linguistiques particuliers de diverses communautés (francophones, Premières nations, personnes sourdes, personnes malentendantes, personnes sourdes-aveugles)
- Observation de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*
- Accès à des possibilités d'apprentissage pendant toute la vie

### 4. L'innovation et l'excellence dans l'enseignement et l'apprentissage

- Souplesse face aux besoins locaux
- Perfectionnement professionnel et communautés de praticiens pour les travailleurs en éducation des adultes
- Accès, à l'échelon provincial, aux ressources et matériel soutenant l'apprentissage, et partage de ces ressources et matériel
- Usage des technologies de l'information et des communications pour soutenir l'apprentissage dans les circonstances pertinentes, en tenant compte des problèmes d'accès, comme les coûts de la technologie et les niveaux limités en lecture et en écriture
- Partage de pratiques exemplaires au moyen de tribunes locales, régionales et provinciales et de mécanismes en ligne

### 5. Le financement et la reddition des comptes

- Soutien aux priorités gouvernementales
- Mesures incitatives pour l'innovation et les partenariats locaux
- Liens à une vaste gamme de résultats convenus
- Liens au rendement du capital investi dans divers indicateurs
- Reddition des comptes et rôles et rapports clairs parmi les ministères procurant le financement et les organismes de prestation de services
- Mesures de reddition des comptes concernant l'atteinte des objectifs économiques, sociaux relatifs au développement personnel
- Mécanismes de reddition des comptes pour la surveillance et l'amélioration continue
- Mécanismes de reddition des comptes afin que l'on puisse faire preuve de flexibilité et d'innovation pour satisfaire aux besoins locaux
- Efficience et efficacité

### 6. La recherche

- Études du marché du travail
- Études sur les résultats des investissements en éducation des adultes, y compris les résultats sociaux
- Recherche sur les pratiques exemplaires en éducation des adultes
- Recherche appliquée
- Diffusion des résultats des recherches pour soutenir l'excellence et l'innovation et pour rendre possible la prise de décision fondée sur des preuves en ce qui concerne les politiques et les pratiques

D'autres détails du cadre stratégique proposé seraient définis et mis en œuvre par l'adoption des recommandations de la section 7 du présent rapport.